



Conseil Général
1513 Hermenches

Extrait de Procès-verbal

Séance : 5 octobre 2022
Présidence : Jean-Luc Danalet
Objet : Demande de crédit pour la réfection des infrastructures communales sur les routes cantonales en traversée de localité ainsi que la construction de trottoirs, d'arrêts bus et d'éléments de modération du trafic

Le Conseil Général d'Hermenches

- vu le préavis municipal n° 5 / 2022
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
- ouï le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour
- après acceptation de l'amendement de la commission de gestion repris au point 9 ci-après

DECIDE

à main levée et à la majorité des membres présents

1. d'autoriser formellement la Municipalité à entreprendre la réfection des infrastructures communales sur les routes cantonales en traversée de localité ainsi que la construction de trottoirs, d'arrêts bus et d'éléments de modération du trafic;
2. d'accorder à cet effet un crédit d'investissement de CHF 3'747'000.--;
3. d'autoriser formellement la Municipalité, suivant les nécessités, à emprunter partie ou tout de CHF 3'747'000.--, remboursement au maximum sur 40 ans;
4. de prendre note que des subventions de la DGMR, de l'ECA et la participation de l'AIEHJ sur la conduite principale d'eau potable dans la Rue du Village, estimés au total à CHF 996'000.--seront rétrocédés à la Commune au terme des travaux;
5. de prendre acte que le total de la dépense engendré par l'eau potable affectera le compte 81;
6. de prendre acte que le total de la dépense engendré par l'éclairage public affectera le compte 82;
7. de prendre acte que le total de la dépense engendré par la réfection de la rue du village affectera le compte 43 ;
8. de prendre acte que le total des collecteurs d'eau claire affectera un nouveau compte à créer;
9. de financer partiellement l'investissement par dissolution du fonds de réserve pour travaux futurs pour un montant de CHF 39'311.60

Ainsi délibéré en séance du 5 octobre 2022.

Jean-Luc Danalet
Président

Laetitia Déglon
Secrétaire